



## HIMASE - Infos n° 10 - DECEMBRE 2011

Président  
**Jacques Girault**  
Professeur émérite  
à l'université Paris 13

Vice-présidents  
**Claude Pennetier**  
Chargé de recherches  
au CNRS  
Directeur du Maitron

**Jean-Luc Villeneuve**  
Institut de  
recherches, d'études  
et d'animation du  
Sgen-CFDT

Secrétaire général  
**Guy Putfin**  
Centre Henri  
Aigueperse de l'Unsa-  
Éducation

Trésorier  
**Louis Weber**  
Institut de recherches  
de la FSU

HIMASE  
CHS-20<sup>ème</sup> siècle,  
9, rue Malher,  
75004 Paris.

### Assemblée générale 2012 et colloque « Enseignant-e-s en Algérie de 1945 à 1965 »

Notre assemblée générale annuelle aura lieu le vendredi 27 janvier 2012 à l'université Paris 8 (à Saint-Denis, métro Université, ligne 13) de 10 heures à 11 heures. Elle sera suivie d'une journée d'étude sur le thème : « Enseignant-e-s en Algérie de 1945 à 1965 ».

En voici le programme :

**11h - 13h** : début du colloque, avec intervention de Aïssa Kadri, professeur de sociologie à Paris 8 et président de l'Institut Maghreb-Europe à partir d'une série d'enquêtes auprès d'enseignant-e-s en poste en Algérie entre 1945 et 1965 ;

**14h30** : projection d'un documentaire sur le sujet ;

**15h 30 - 17h30 /18h** : débat général et témoignages d'anciens enseignants en Algérie.

Dans cet Himase Infos, vous trouverez en page 2 un texte présentant le thème de cette journée. Nous vous enverrons d'ici le 27 les informations complémentaires utiles, notamment pour accéder à l'université Paris 8. **Elles seront publiées sur le site ([www.himase.fr](http://www.himase.fr))**

### Le bureau de l'Himase

**N'oubliez pas de payer votre cotisation, c'est notre seule ressource (voir les indications utiles en page 5)**

#### Sommaire de ce numéro

P. 1 : Éditorial

P. 2 : Présentation de la journée d'étude du 27 janvier 2012 à l'université Paris 8.

P. 5 : Composition du Comité de parrainage de l'Himase  
Adhésion à l'Himase

# Himase-Actualités

## Assemblée générale 2012

Présentation introductive à la journée  
Enseignant(e)s en Algérie de 1945 à 1965

La loi du 23 février 2005 établissant le caractère positif de la colonisation a joué comme un révélateur de mémoires blessées de la confrontation coloniale en Algérie, enfouies jusque là. La radicalisation et la violence des opinions et des positionnements de différentes catégories et groupes sociaux dont la plupart ont été parties prenantes du rapport colonial témoignent de la force des fractures nées de la rencontre de la République avec le fait colonial comme forme particulière de la domination capitaliste.

Nul doute à cet égard, que celle-ci a été un processus d'exploitation, de répression, de marginalisation, d'exclusion, de dénis de droits, fondé pour une large part sur une idéologie de l'inégalité des races. En tant que capitalisme colonial, elle a procédé à des recompositions des attitudes, comportements et représentations des groupes dominés obligés de s'adapter ou de disparaître. L'ambiguïté ne réside pas tant dans le fait historique de la domination coloniale lui-même, mais dans les significations que lui donnent les protagonistes réels de la confrontation, qui revêtent toujours de significations positives et négatives, selon le rapport de force et les contextes, tel ou tel fait, telle ou telle situation, telle ou telle modalité de la confrontation entre sociétés, nations et groupes ; entre une société dominatrice de fait et une société assujettie.

Aussi bien faut-il s'interroger non pas sur la réalité de la domination qui a été, à n'en pas douter violente et longue, mais sur les résistances à celles-ci, résistances souvent souterraines et quotidiennes, nombreuses, variables, multiples et diverses et qui ont réuni de larges groupes sociaux partie prenante des sociétés en présence, allant des plus radicaux, aux plus humanistes dont beaucoup d'instituteurs et d'enseignants ont été des emblèmes et des ressorts et ceci même dans l'ambiguïté de leur mission, qui consistait à transmettre les valeurs universalistes, une morale de la raison et du progrès, mais dans des rapports sociaux coloniaux, en terre de colonisation, de peuplement, emblématique.

L'analyse de l'action et des engagements des instituteurs et enseignants ne peut être ainsi éclairée qu'à partir d'une sociologie de la résistance au quotidien, de luttes au plus près du terrain, des populations et des élèves, d'une large partie d'entre eux, qui se sont à leur manière et souvent au prix de leur vie opposés au colonialisme et à toute forme d'oppression, n'ayant en vue, comme ils le disent souvent, que les intérêts des enfants qui leur ont été confiés, la transmission des savoirs et des valeurs des lumières auxquels ils se sont eux-mêmes nourris.

Leur action en Algérie coloniale n'a de pendant que la discrétion de leur retrait ces dernières années, des bruits et fureurs soulevés ici et là par une compétition, une « guerre de mémoires » et des nostalgies douteuses d'un autre temps, « le temps des colonies » qui resurgit tel un fantôme pour apaiser, non, plutôt tarauder la conscience de ceux qui n'en ont pas. La République a bien en effet été coloniale et beaucoup d'enseignants en ont été les instruments à leur insu ou

conscients ; mais d'autres plus nombreux, confrontés au fait colonial, opposés aux effets les plus pervers, les plus déstructurants du capitalisme colonial, se sont confrontés au nom des principes mêmes fondateurs de la République, aux dénis de droits, à l'injustice, aux atteintes à la dignité humaine. Dans le droit fil des lumières, des idées révolutionnaires de 1789, de ceux qui ont porté le rêve communard, de la résistance ; une large partie des enseignants a permis qu'une certaine idée de la France, celle des droits de l'homme ait pu être dégagée de sa gangue coloniale. Ils ont à cet égard été pour nombre d'entre eux des « éveilleurs de conscience » qui ont permis de mettre à bas le rapport colonial. Nombre des catégories de l'élite algérienne, les nationalistes en premier lieu, ont dit leur dette envers leurs maîtres d'école, ont revendiqué les savoirs et les principes appris auprès d'eux comme guide de leur engagement et de leur action. Cependant peu nombreux, pris en étau dans le rapport colonial, ils n'ont pu peser sur l'évolution des choses. Dans une situation de contact culturel inégal, ils ont voulu pour certains, être des passerelles entre les communautés clivées de l'Algérie coloniale, ils ont voulu établir des ponts ; ne pas permettre les ruptures irrémédiables ; dans les violences libérées par une domination coloniale sans compromis, des plus étouffantes, des plus dures, ils ont voulu se mettre au dessus de la mêlée, à équidistance des arguments, des positions, des intérêts, des raisons des uns et des autres ; mais comme souvent dans l'affrontement ouvert , il n'y a pas eu de place pour les porteurs d'une autre voie possible, celle d'une Algérie avant tout plurielle, démocratique et fraternelle. C'est que les conditions qui avaient prévalu dans l'élargissement du modèle culturel et scolaire français à l'Algérie, celles d'une négation de l'autre, souvent déguisées et justifiées sous les présupposés d'action civilisatrice n'ont pas permis à leur voix d'être audible. C'est qu'en effet l'école n'a pas pu trouver sa place et s'affirmer dans cette situation particulière de la colonie de peuplement algérienne. Elle n'a pas participé de ce qui est souvent revendiquée par certains thuriféraires de la colonisation ou nostalgiques, attachés à la superficialité des faits emblématiques, comme la part la plus incontestable « de l'œuvre positive de la colonisation ». La transmission des savoirs et des savoirs faire, des valeurs universalistes ont si peu été diffusés aux autres, à ceux qu'on a appelé « indigènes », que leurs effets n'ont été dans la plupart des cas que limités. Le combat pour leur élargissement de la part de ces catégories d'enseignants a été souvent ardu et quelque fois tardif, et peu de voix intellectuelles et militantes se sont fait entendre, notamment avant l'affirmation par les nations unies du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, c'est-à-dire pas avant la seconde guerre mondiale. Pris dans les contradictions du message qu'ils délivraient : liberté et raison, en décalage avec les réalités, la voie qu'ils montraient, l'alternative politique qu'ils proposaient se révélait dans le moment, une impasse ; elle les mettait de surcroît en première ligne, dans un contexte de violences exacerbées. Ils en ont payé le prix ; mais en même temps ils ont semé la graine qui ne meurt jamais, celle de la liberté de conscience.

Leur combat s'est développé avant tout sur le terrain scolaire ; ils ont été quelques uns à vouloir une école égale pour tous, une école ouverte à tous sans discriminations ; ils ont voulu une école qui ne soit pas « au rabais » ; pour cela ils se sont faits, cantiniers, infirmiers, ébénistes ; réparant les écoles, soignant les élèves leur fournissant l'alimentation de base nécessaire, luttant contre

une administration souvent prisonnière des intérêts des pouvoirs locaux ; les conditions politiques qui ont ainsi prévalu tout au long de la domination coloniale jusqu'au démarrage du processus d'inversion de la domination, à travers l'irruption du mouvement nationaliste radical dans l'espace public, les blocages et les attermolements de ceux qui voulaient le profit de l'exploitation coloniale sans concéder l'essentiel, c'est-à-dire une véritable éducation qui aurait eu le danger de mettre à bas les intérêts des lobbies coloniaux et leurs privilèges, ont limité et bloqué leurs actions sur le terrain de la transformation des conditions de la scolarisation. C'est que l'élargissement de l'école, sa démocratisation s'avéraient comme vaines, dans une situation où comme pour certains porte paroles de l'ancien régime, l'école était un luxe pour des populations perçues au prisme du racisme colonial, comme inférieures et indignes d'accéder au savoir, à la connaissance, à la culture. Contrairement à ce qui est souvent mis en avant dans la qualification de l'œuvre scolaire coloniale, celle-ci n'a jamais été franche et n'a jamais voulu aller dans les contextes les plus favorables au-delà d'un minimum éducationnel dont l'objectif était de dégrossir d'encadrer et de contrôler, la main d'œuvre « indigène » essentielle pour l'exploitation et le développement colonial. A cet égard l'imposition du système scolaire français à la colonie n'a pas été ce long mouvement de prise en charge progressive de la scolarisation des populations « indigènes », qui auraient été si l'on croit certains « promoteurs » et « acteurs » des politiques scolaires visant la colonie, sinon globalement réfractaires, du moins passives et en tous les cas faiblement mobilisées, manifestant un irrédentisme culturel jamais démenti. Il a procédé de processus contradictoires manifestant du refus mais aussi de demandes d'école, de blocages du développement de la scolarisation mais également de tentatives ici ou là, selon les moments et les contextes, d'élargissement de celle-ci.

## Comité de parrainage de l'HIMASE

André Robert, Antonini Pierre (1921-2008), Astre Louis, Barbarant Jean-Claude (1940-2010), Battut Jean, Bellec Bernard, Berge Marcel, Berger Paul, Blanchard François, Bocquet Louis, Bouchareissas Michel, Bougreau André, Bourderon Roger, Chopard (ép. Gavet) Janine, Chauvet Alain, Clavel Annie, Daubard Jean, Davisse Annick, Dellinger André, Denis Liliane, D'Hersignerie Gérard, Deschamps Michel, Deshaies René, Desvergnès Jean, Deygout Jean (1929-2011), Escafit Pierre (1930-2011), Eveno Yves (1935-2011), Fayard Pierre, Geismar Alain, Georges Guy, Gevrey Michel, Guyard Jacques, Hedde Joel, Henry André, Hiver René, Imbert Michel, Kahane Jean-Pierre, Krakowski Annette, Labes René, Lagane Madeleine (1933-2010), Landron Michel, Lainé André, Le Néouannic Guy, Marie Jean-Jacques, Mazauric Claude, Mexandeau Louis, Monteux Daniel, Odent Guy, Ouliac André (1921-2009), Pabot Bernard, Petite Jean, Pommatau Jacques, Prost Antoine, Renard Daniel, Reynaud Jean (1932-2008), Roumégous Alain, Roux Alain, Roux Jean-Paul, Rouyer Jacques (1939-2010), Simbron Yannick (1938-2008), Singer Madeleine, Sorel Alfred, Szajnfeld Raphaël, Teulade René, Thomas Yves, Toussenel Pierre, Velay Michel, Vieira Claude, Vuailat Monique.

---

### BULLETIN D'ADHÉSION

**Organisation** : Le syndicat ou l'association : .....

Représenté par (Nom, prénom et fonction) : .....

**Individuel** : Nom, Prénom, fonction : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Adresse électronique : .....

**Déclare adhérer à l'HIMASE.**

Date et signature : .....

Bulletin à renvoyer à :

**LOUIS WEBER**  
Trésorier de l'Himase  
20, route d'Héricy  
77870 Vulaines sur Seine

accompagné d'un chèque à l'ordre de l'HIMASE

(La cotisation est **annuelle** : 30 euros pour les organisations, 15 euros pour les individus)

---

Bulletin électronique de l'Himase - Association pour l'histoire des militants associatifs et syndicaux de l'éducation. Siège social : CHS-20ème siècle, 9, rue Malher, 75004. Conception et rédaction du bulletin : Louis Weber. Pour tout contact à propos d'HIMASE-Infos : 06 80 98 76 59 ; sec.himase@orange.fr